Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner !

Depuis un an, les mobilisations des AESH ont été des succès incontestables, démontrant que la colère s'amplifie. Ces journées d'action, largement relayées dans les médias, rassemblent des cortèges imposants partout en France : la mobilisation ne faiblit pas.

Les AESH aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes mais le ministre reste sourd à leurs revendications.
Elles et ils contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministère poursuit son attitude méprisante en leur imposant :
- la précarité, un salaire insuffisant et des temps incomplets qui les contraignent au cumul d'emploi ;
- les PIAL qui dégradent leurs conditions de travail. C'est une politique du chiffre au détriment de la santé mentale et physique qui aboutit à de nombreuses démissions ;
- la perte de sens de leur métier, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves.
- le manque de reconnaissance par l'institution.

Rappelons que 92% des AESH sont des femmes. La précarité, qui leur est imposée, contribue aux inégalités salariales dans l'Éducation nationale et à leur dépendance financière. Le sort qui leur est réservé s'inscrit aussi dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation.

Leurs revendications sont plus que jamais légitimes. L'intersyndicale départementale FSU, CGT, SUD-Solidaires appelle les AESH à une nouvelle journée d'action le mardi 5 avril et à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation pour :
- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière,
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement dans un contexte d'inflation du prix des carburants qui n'est pas financièrement supportable ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous et toutes les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins.

C'est pourquoi l'intersyndicale départementale appelle à poursuivre ce mouvement avec l'ensemble des personnels pour obtenir la satisfaction des revendications des AESH. Elle appelle à faire du mardi 5 avril une grande journée nationale de grève et de mobilisation dans le département.
Organisation du 5 avril

- **Assemblée générale intersyndicale à 9h30** – Cité Allende Rue Colbert à LORIENT
- **Rassemblement à partir de 11h30** devant la sous-préfecture – LORIENT

L'intersyndicale lance une campagne de signatures de cartes postales à destination des AESH et des enseignants pour soutenir les revendications des AESH.

Elle appelle les collègues à renvoyer les cartes signées au SNUipp-FSU qui les regroupera pour l'intersyndicale, 2 rue Général Dubail 56100 LORIENT.